

Harcèlement et violence au travail

Mieux comprendre les obstacles que les témoins doivent franchir avant d'intervenir

Les témoins sont plus enclins à intervenir lorsqu'ils ou elles remarquent que quelque chose ne va pas, qu'ils reconnaissent qu'il s'agit de harcèlement ou de violence, qu'ils sentent qu'ils doivent agir, qu'ils savent quoi faire et qu'ils croient enfin que leurs gestes seront utiles.

Vous trouverez ci-dessous quelques-uns des obstacles courants pouvant empêcher des personnes d'intervenir lorsqu'ils ou elles sont témoins de harcèlement au travail. Comprendre ces obstacles peut permettre une intervention plus efficace des témoins dans ce contexte.



Les obstacles à la **prise de conscience**



- Manque d'informations et de formation dans le milieu de travail
- Une charge de travail importante ou en multitâche peuvent facilement faire oublier ce qui se passe
- Les milieux de travail qui tolèrent les comportements nuisibles finissent par les rendre « normaux » au fil du temps
- Le bruit ou les distractions peuvent empêcher les gens de voir ce qui se passe, même si cela se passe juste devant eux

Obstacles à la **reconnaissance du problème**



- Les comportements ambigus ou subtils peuvent être difficiles à percevoir sans contexte
- Minimiser les dommages (« Ce n'est pas grave ») ou supposer qu'il s'agit d'un malentendu
- Si les autres ne réagissent pas, quelqu'un pourrait supposer que ce n'est pas grave

Obstacles à la **prise de responsabilité**



- Croire que quelqu'un d'autre interviendra
- Craindre des répercussions pour sa carrière ou sa vie sociale
- Craindre d'être pris.e pour cible par l'auteur du harcèlement
- Penser que le fait d'agir n'y changera rien

Obstacles à la **prise des mesures à prendre**



- Des politiques ou procédures peu claires peuvent rendre les signalements difficiles
- Absence de formation et d'informations sur les options d'interventions en sécurité et positives

Obstacles à la **décision d'agir**



- Crainte de représailles ou d'autres conséquences
- Conviction que l'organisation ne prendra aucune mesure à ce sujet
- Crainte de contrarier les collègues ou d'aggraver la situation

De la sensibilisation à ***l'action.***